

Examen de programme

Outil- Expériences en soins cliniques

Instructions complètes

AIINB

Outil - Expériences en soins cliniques - Instructions complètes

© Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, 2019.

Les documents d'approbation des programmes sont fournis conformément à un contrat de licence avec l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.

La distribution des documents d'approbation des programmes, à des fins commerciales, lucratives ou à des fins autres que celles prévues dans un but restreint, est interdite.

Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick

165, rue Regent

Fredericton (N.-B.) E3B 7B4

www.aiinb.nb.ca

**Dans le présent document, le féminin est employé sans préjudice et désigne les hommes aussi bien que les femmes.*

Introduction

Les **écoles** sont tenues de remplir l'outil « Expériences en soins cliniques » (ou de soumettre un document prouvant l'observation des exigences) afin de démontrer dans quelle mesure les expériences en soins cliniques préparent les étudiantes à exercer la profession infirmière de manière compétente, sécuritaire et éthique, tout au long de la vie et des trajectoires de la maladie.

Cet outil est un aperçu des stages cliniques et n'est pas destiné à reproduire le schéma du **programme** d'enseignement.

Les termes en **caractères gras** sont définis dans le *Glossaire pour l'examen de programme*. Ils apparaissent ainsi à leur première occurrence.

Structure de l'outil

L'outil comporte deux parties.

- Partie A : Milieux de travail et **population** concernée
- Partie B : Complexité accrue et autonomie

Comment remplir la Partie A :

La Partie A de l'outil « Expériences en soins cliniques » doit faire état :

- d'une variété d'expériences pratiques dans divers milieux de travail
- d'une variété d'expériences pratiques avec différentes populations

La Partie A de l'outil « Expériences en soins cliniques » doit être remplie comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Année	Cours	Milieu de travail du stage	Description du stage
Indiquer l'année du programme	Indiquer le code du cours associé à l'expérience en soins cliniques	Le programme devrait identifier l'un des milieux de travail suivants, qui décrit le mieux l'expérience en soins cliniques : 1) Hôpital 2) Établissement de soins de longue durée, ou 3) Centre de santé communautaire	Population concernée : Indiquer le type de population avec laquelle la ou les étudiantes interagiront, par ex. soins pédiatriques, soins pour adultes, personnes âgées Format: Indiquer si le stage se déroule au sein d'un groupe ou dans une structure avec préceptrice Simulation obligatoire (le cas échéant) Les programmes s'accompagnant d'une simulation obligatoire aux fins des expériences en soins cliniques, doivent fournir une courte description des activités de simulation. Orientation clinique : Indiquer le domaine clinique principal sur lequel l'étudiante se concentrera durant l'expérience en soins cliniques. Cela peut inclure, mais sans s'y limiter : maternité, santé mentale, soins médicaux/chirurgicaux, réadaptation, santé scolaire, soins externes/ambulatoires, santé au travail, santé publique, centres de santé communautaire, soins de santé en milieu familial. Nombre total de semaines ou de jours ET nombre de jours/semaine : 1. Indiquer le nombre total de semaines et/ou de jours dans l'agence 2. Indiquer le nombre de jours par semaine dans l'agence

Procédure pour remplir la partie B :

La partie B de l'outil « Expériences de pratique clinique » est située sous le deuxième onglet du document. Les écoles doivent fournir une brève description de la manière dont les expériences de pratique clinique et la simulation obligatoire (le cas échéant) aident à affronter la complexité des patients ou de la charge de travail et facilitent le fonctionnement indépendant de l'étudiante ou de l'étudiant. La description doit indiquer comment le programme favorise la progression des étudiantes et étudiants dans les aspects suivants :

- complexité accrue des besoins de soins des **clients** ou de la charge de travail;
- complexité accrue des affectations de patients;
- en quoi les attentes peuvent varier dans les secteurs de soins spéciaux (par exemple, les services d'urgence, les unités de soins intensifs).



165, rue Regent
Fredericton (N.-B.) E3B 7B4
www.aiinb.nb.ca

Tél. : 506-458-8731
Sans frais au Canada : 1 800 442-4417
Téléc. : 506-459-2838